Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-120-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 30 JUIN 2025

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GRANDS PROJETS

Validation de la programmation de l'appel à projets 2025 dans le cadre du « Contrat Engagements quartiers 2030 »

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

N°CC2025-120

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	63
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	11
Votants	74
Secrétaire de séance : **Gilbert GALLAND**	

L'an 2025, le 30 juin à 19 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à SOREL-MOUSSEL, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Benoît SACRÉ (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-120-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

(MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; Mme Danielle TOMIC (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ;Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Éric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Sébastien LEROUX (DREUX) donne pouvoir à M. Jean BARTIER ; M. Jacques ALIM (DREUX) donne pouvoir à M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Aïssa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-120-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

Il a été exposé,

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire mais aussi à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Une nouvelle génération du contrat de ville, intitulée « Contrat Engagements Quartiers 2030 », a été élaborée et signée le 19 mars 2024.

Conclu à l'échelle intercommunale, ce contrat qui associe l'État et ses établissements publics d'une part, et d'autre part la Région Centre-Val de Loire, le Département d'Eure-et-Loir, les villes de Dreux et de Vernouillet ainsi que la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, définit le cadre d'action de la politique de la ville pour la période 2024-2030.

Il s'applique aux quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du territoire :
- les Rochelles-Barthou à Dreux ;
- Dunant-Kennedy à Dreux ;
- les Vauvettes à Vernouillet ;
- les Bâtes-Tabellionne à Dreux et Vernouillet.

Afin de répondre aux enjeux spécifiques de ces quartiers, le contrat s'articule autour de quatre priorités opérationnelles suivantes :
- promouvoir les valeurs de la République, notamment l'égalité, la laïcité et l'engagement citoyen ;
- améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes ;
- favoriser l'insertion sociale, notamment des femmes, par l'éducation, le sport et la culture ;
- garantir les droits et encourager l'accomplissement des devoirs de chacun.

Un appel à projets annuel accompagne la mise en œuvre du programme, afin de favoriser l'initiative locale et l'innovation dans l'action publique. Il s'appuie sur des porteurs de projets pour la mise en œuvre concrète des actions en faveur des habitants des quartiers. Il est essentiel que de nouvelles initiatives puissent émerger régulièrement, en réponse aux besoins des habitants et sur la base de l'évaluation annuelle des actions menées, qu'elles soient portées par de nouveaux acteurs ou par des partenaires habituels.

Depuis 2022, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dispose, dans ce cadre, d'une enveloppe budgétaire dédiée à la politique de la ville, dotée de 40 000 €, destinée à financer des actions dans les quartiers prioritaires.

Par ailleurs, elle a souhaité valoriser des actions favorisant la mixité sociale sur l'ensemble du territoire intercommunal, à travers une enveloppe intitulée « cohésion territoriale », dotée de 20 000 €.

Les actions retenues dans ce cadre constituent la programmation annuelle. Elles doivent permettre la mise en œuvre des objectifs définis dans le contrat. Leur financement peut provenir de crédits spécifiques à la politique de la ville, de crédits publics de droit commun et/ou de fonds privés. La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux entend ainsi soutenir les structures qui favorisent la mixité entre les habitants des quartiers prioritaires et ceux du reste du territoire.

Pour l'appel à projets 2025 : 26 dossiers ont été déposés par 18 porteurs de projets, sollicitant une subvention intercommunale d'un montant total de 83 000 €.

À l'issue de la phase d'instruction — comprenant une analyse quantitative et qualitative, des rencontres avec les porteurs de projets ainsi qu'avec les co-financeurs — la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux propose de subventionner 15 dossiers, portés par 10 structures. Le montant total attribué s'élève à 44 500 €, répartis comme suit :
- 25 100 € sur l'enveloppe « politique de la ville » ;
- 19 400 € sur les 20 000 € de l'enveloppe « cohésion territoriale ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-120-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

PORTEUR DE PROJETS	ACTION	DEMANDE	ATTRIBUTION	ENVELOPPE
UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUES (UFOLEP)	Femmes et sport (Toutes sportives)	2 500 €	2 500 €	Politique de la ville
FENETRE SUR FILMS	Festival regards d'ailleurs 2025 – Le Brésil	10 000 €	10 000 €	Politique de la ville
COLLEGE LOUIS ARMAND	Tous citoyens	1 000 €	1 000 €	Politique de la ville
INITIATIVES CITOYENNES NOUVELLES (ICN)	Action sensibilisation et prévention sur les gaz hilarants dans le milieu éducatif et sportif	3 500 €	3 500 €	Politique de la ville
ASSOCIATION FAITES DU SPORT	Pentagame	2 000 €	2 000 €	Politique de la ville
INITIATIVES CITOYENNES NOUVELLES (ICN)	Mise en place d'ateliers de soutien à la scolarité à partir du CP dans les quartiers prioritaires	1 600 €	1 600 €	Politique de la ville
LES LUMIERES DE LA VILLE	Décrypter les fake news à l'ère de l'IA en 2025	1 500 €	1 500 €	Politique de la ville
CENTRE LOISIRS JEUNES AGGLOMERATION DROUAIS	Centre de loisirs estival – rapprochement police et jeune	3 000 €	3 000 €	Politique de la ville
TOTAL ENVELOPPE POLITIQUE DE LA VILLE			**25 100 €**	

PORTEUR DE PROJETS	ACTION	DEMANDE	ATTRIBUTION	ENVELOPPE
UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUES (UFOLEP)	Street sport (UFO street)	3 000 €	3 000 €	Cohésion territoriale
ZEST'CIE	Festival dans tous les sens et avant-première du festival	5 000 €	3 000 €	Cohésion territoriale
COLLEGE LOUIS ARMAND	Concours de lecture à voix haute	4 000 €	4 000 €	Cohésion territoriale
COLLEGE NICOLAS ROBERT	Dispositif classe relais du bassin drouais	200 €	200 €	Cohésion territoriale
UNION FRANÇAISE DES ŒUVRES LAÏQUES D'EDUCATION PHYSIQUES (UFOLEP)	UFO tour 2025	6 000 €	6 000 €	Cohésion territoriale
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	Orientation city tour	2 000 €	2 000 €	Cohésion territoriale
COLLEGE LOUIS ARMAND	Battle poétique	1 200 €	1 200 €	Cohésion territoriale
TOTAL ENVELOPPE COHESION TERRITORIALE			**19 400 €**	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250711-CC2025-120-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/07/2025
Publication : 11/07/2025

__VU__ la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,
__VU__ le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,
__VU__ la délibération n°2024-085 du conseil communautaire en date du 13 mai 2024 portant validation de la programmation prévisionnelle de l'appel à projet 2024 relatif au contrat « Engagements Quartiers 2030 »,
__VU__ l'avis favorable de la commission attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable du 12 juin 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la programmation de l'appel à projets 2025 du contrat engagements quartiers 2030 ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'attribution de subventions à 15 projets portés par 10 structures, dans le cadre de l'appel à projets 2025, pour un montant total de 44 500 €, répartis comme suit : 19 400 € au titre de l'enveloppe « cohésion territoriale » et 25 100 € au titre de l'enveloppe « politique de la ville » ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 10 JUIL. 2025 **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Gilbert GALLAND** **Secrétaire de séance**